

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 44 (1964)
Heft: 4: La sous-traitance et la main-d'œuvre étrangère

Artikel: Une visite à Mantes à la Compagnie de construction mécanique procédés Sulzer
Autor: Lombard, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886957>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une visite à Mantes

à la Compagnie de Construction Mécanique

Procédés Sulzer

La Compagnie de Construction Mécanique Procédés Sulzer a été fondée en 1918 à l'instigation du gouvernement français. Avec un capital qui est pour 50 % environ d'origine suisse, elle se situe en bon rang parmi les sociétés industrielles importantes de France. Comme sa raison sociale l'indique, elle s'est attachée à suivre les méthodes de travail et de fabrication et, d'une manière générale, l'organisation de la production qui ont fait la réputation de la Société anonyme Sulzer Frères. L'usine, installée récemment à Mantes, peut être considérée comme un modèle du genre.

Il était donc naturel que la Chambre de commerce suisse en France, organisât à l'intention de ses adhérents, une visite de l'entreprise. Ils ont eu le privilège de la faire le 22 octobre dernier sous la conduite de M. Bernard Guillain, Président-directeur général, qui les a conduits à travers les ateliers de la C.C.M., sigle de la société que la presse financière appelle généralement et tout simplement « Sulzer ».

L'entreprise était installée naguère à Saint-Denis. Mais le développement des études nouvelles faites par Sulzer Frères, l'introduction sur le marché mondial des nouveaux matériels mis au point à Winterthur et la demande croissante du marché français appelaient une augmentation des moyens de production de la C.C.M. Une extension à Saint-Denis était cependant impossible. C'est ainsi que la société a acquis à Mantes, en 1955, un terrain de 150 000 m², relié directement du chemin de fer par embranchement particulier.

Elle y dispose maintenant d'une surface couverte de 50 000 m² au sol pour ses ateliers de fabrication dont l'essentiel était installé à la fin de 1958. Son parc de moyens de production est considérable et comprend environ 350 machines-outils. La puissance électrique est actuellement de 4 000 kVA. Les moyens de levage ne comprennent pas moins de 48 ponts-roulants de 3 à 60 tonnes. Quant à l'effectif pour la cadence de marche normalement prévue, il est de 1 550 personnes (mensuels et horaires).

Les productions principales de l'usine sont les pompes, à haute et basse pression, les compresseurs frigorifiques, les conduites forcées, les chaudières, les machines à tisser, etc., mais surtout les moteurs diesel de toute puissance, et particulièrement de grande puissance, s'agissant des moteurs marins dont Sulzer s'est fait une spécialité. Aussi la visite des ateliers réserve-t-elle des visions impressionnantes. Nous avons ainsi vu un moteur marin de 14 000 CV, destiné à un paquebot, dont le seul vilebrequin est trop massif pour être construit d'une seule pièce, mais dont la précision se calcule cependant au 100^e de millimètre.

En ce moment le marché ne suit pas entièrement les possibilités de fabrication accrues de la C.C.M., en raison de la crise relative que connaissent les chantiers maritimes français. Aussi de nouvelles orientations ont-elles été données à une partie de la production. L'énergie atomique et l'emploi de l'eau lourde ouvrent par exemple, entre autres, certaines perspectives nouvelles à l'usine de Mantes.

Dans le même ordre d'idées, il faut souligner l'importance de l'entreprise réalisée par la Compagnie, en collaboration avec les Établissements Rineau : la Chaufferie centrale du chauffage urbain, à Mantes, que les membres de la Chambre de commerce suisse en France ont eu également le plaisir de visiter. Cette réalisation permettra le chauffage collectif de 4 500 logements, à un prix qui doit être en principe le tiers du prix ordinaire du chauffage particulier. Le chauffage des premiers immeubles a commencé le 15 octobre dernier. Avec une puissance installée de 75 millions de calories-heure, la chaufferie fournit également l'eau chaude aux « abonnés ». Société d'économie mixte, l'entreprise est assurée du succès, du fait que les constructeurs d'immeubles ont l'obligation de se brancher sur le chauffage urbain. Cette solution paraît de toute façon intéressante pour faciliter l'essor urbain dans une région en pleine expansion.

René Lombard,

Correspondant à Paris de la « Gazette de Lauzanne ».

